

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2021

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 340

présenté par
M. Thiébaud

à l'amendement n° 159 de M. Cellier

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de recherche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de cohérence rédactionnelle avec l'amendement 303 qui renomme l'observatoire
« observatoire des impacts environnementaux du numérique ».